

PROVINCE
de LIEGE

ARRONDISSEMENT
de HUY



COMMUNE
de
VERLAINE

OBJET :

Déclaration de
politique communale
pour la législature
2018-2024

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL**

Séance du 11/02/2019

Présents : V. GERDAY, Bourgmestre f.f.
H. COMIJN-BUTTIENS, G. POTY, Echevins
P. DANZE, Président CPAS
B. DESSART, M-L SEMAILLE, M. VONECHE, B. ROBERT, S. BAGUETTE, M.
MOINEAU, P. FASTRE, F. PEETERMANS, N. ROME, M. DEVILLERS, Conseillers.
Mme I. DOYEN, Directrice générale
Excusé : H. JONET, Bourgmestre

Le Conseil, en séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment l'article L1123-27, lequel stipule que dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat ;

Sur proposition du Collège communal ;

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité, la déclaration de politique communale pour la législature 2018-2024 :

« Ce programme que je présente devant le Conseil communal ce lundi 11 février 2019 représente la politique et les projets que nous allons proposer, défendre et réaliser durant ces 6 prochaines années.

Ces projets ne sont bien sûr ni exhaustifs, ni figés ; ils sont évolutifs et seront adaptés, complétés selon l'évolution des besoins de notre commune, mais aussi, des opportunités de subsides, à travers, par exemple, le développement du PCDR (Programme Communal de développement rural) dans lequel nous devrions entrer très rapidement.

Voici donc les grandes lignes de notre programme pour que Verlainne continue à grandir sereinement au sein de notre arrondissement tout en restant une commune où il fait bon vivre pour chacun d'entre nous.

1. Sécurité

- instaurer un plan local de prévention au sein des quartiers (vol, ...)
- créer un plan général de stationnement sur l'ensemble du village et réaliser des aménagements sécuritaires sur les voiries communales
- améliorer la mobilité en concertation et bonne intelligence avec les communes limitrophes

2. Environnement, énergie et propreté

- porter une attention particulière au développement de l'aéroport de Bierset
- soutenir les actions de notre PCDN ainsi que toutes autres actions citoyennes concernant la préservation de notre environnement

- impliquer le personnel de voirie en lui fournissant le matériel ad hoc pour assurer la propreté de notre commune
- poursuivre la collaboration avec nos deux contrats rivières
- développer l'éolien et le photovoltaïque en partenariat avec le privé
- envisager la possibilité d'installer une borne de rechargement pour véhicules électriques
- passer progressivement à la technologie Led pour l'éclairage public et dans les bâtiments communaux
- moderniser la collecte des bulles à verres

3. Voiries, bâtiments publics, urbanisme

- intégrer les nouveaux projets urbanistiques en veillant à garder le caractère rural de la commune
- favoriser les différentes rénovations de notre patrimoine existant en étant les relais entre les autorités locales et les organismes publics wallons
- définir un plan annuel d'entretien de nos voiries ainsi que l'aménagement de trottoirs et d'accotements
- poursuivre les rénovations complètes de voiries (Gd-Route, Vinâve des Stréats, rue de la Fontaine, Tige des Marchands, ...)
- entamer la rénovation de la salle des Thuyas en plusieurs phases
- lancer la procédure d'engagement d'un chef des travaux

4. École, enfance et aînés

- créer une maison de l'enfance en vue de favoriser l'offre de l'accueil des plus petits sur le territoire de la commune
- pérenniser la dynamique de l'accueil extrascolaire
- poursuivre la maintenance des bâtiments scolaires et la finalisation de la mise en conformité suite au rapport des pompiers
- favoriser les initiatives inter générationnelles
- créer et développer un accueil de jour pour les aînés et renforcer l'aide à domicile par des synergies et des collaborations
- développer l'aménagement raisonnable à l'école : école inclusive
- promouvoir l'utilisation par les élèves de nouvelles techniques digitales et numériques (tableaux interactifs, tablettes)

5. Sport, culture et jeunesse

- aider nos différents clubs sportifs et mouvements associatifs (logistiques et locaux)

- harmoniser le mode de gestion des infrastructures sportives (RCA)
- poursuivre nos partenariats avec le Centre culturel de Huy
- créer de nouveaux espaces récréatifs pour les jeunes, mais aussi pour les aînés
- mettre en valeur les artistes locaux (théâtre, atelier de peinture, ...)

6. Administration

- poursuivre la professionnalisation de notre personnel qui est la vitrine de notre commune et qui doit être accueillant et performant pour tous nos citoyens
- donner les moyens informatiques et les formations adéquates pour remplir au mieux leurs tâches en constante évolution

7. Social

- Entrer dans le Plan de Cohésion Sociale en 2020
 - Renforcer les synergies avec le CPAS tout en leur permettant de disposer des moyens financiers dont ils ont besoin

Voilà en quelques paragraphes nos objectifs et les actions que nous devrions réaliser durant ces six prochaines années.

Mais deux choses sont très importantes pour que cette législature soit une réussite : ce sera d'abord le développement de la communication par les réseaux sociaux, mais aussi via un site internet rénové, la mise en place d'une stratégie numérique (Smart City) et une brochure communale,

Mais ce n'est pas tout ! La participation citoyenne sera également très importante et sera accentuée à travers trois axes afin de garantir et assurer la plus grande transparence et la meilleure gouvernance :

- Organiser des réunions participatives sur les grands sujets communaux ;
- Développer et promouvoir les différents organismes consultatifs ;
- Permettre une plus grande participation des citoyens aux différents Conseils communaux via un droit d'interpellation plus simple.

Article 2 : La présente délibération sera publiée conformément à l'article L1133-1 et mise en ligne sur le site internet de la commune.

Par le Conseil,
Pour extrait conforme,

La Directrice générale,
I. DOYEN

Le Bourgmestre f.f.
V. GERDAY



